

Conseil d'administration Centre socioculturel APTAHR

Horaire et Lieu : Jeudi 11 mars, 18h00 - Visioconférence

Compte rendu



Etaient présents

Patrick Feuillet, Cécile Godelle, Anne Adam, Christiane Pinckers, Claude Noiron, Françoise Mandron, Michel Landerieux, Sylviane Objois, Michèle Van-Caneghem, Marie Chantal Cauchy, Isabelle Eloire, Jérôme Coustenoble, Yves Marie Szymusiak, Christine Foudrignier, Christian Vieville, Maurice Demeaux, Thierry Dolle, Cécile Lavenant,

Etaient excusés

L'ensemble des autres membres du bureau et Elisabeth Yverneaux, Sandrine Monchet et Olivier Lavenant

Contexte sanitaire

L'association inscrit son fonctionnement global dans le cadre réglementaire prescrit par le gouvernement.

A ce jour, l'ensemble de nos activités demeurent possible dans un cadre de contraintes propres à chacune. Des normes réglementaires déclinant le cadre général nous sont transmises par les organismes de tutelle liés à chacune de nos activités et par notre Fédération des centres sociaux :

- Activités familles : Note de recommandations du ministère de la santé et des solidarités
- Activités jeunesse : Protocole ACM transmis par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Aisne
- Activités Séniors : recommandations Conférence des financeurs

Selon la typologie de public l'impact du contexte sanitaire est plus ou moins fort. Cette nuance concerne surtout la dimension collective de nos activités. Extrêmement réduite chez le public Seniors, permises selon des plafonds de fréquentation pour les activités familles et jeunesse.

A ce jour, aucun Cas Covid n'a été identifié au sein des activités de l'association.

Mis à jour depuis l'annonce gouvernementale du 19 mars 2021 : L'association inscrira ses activités dans le cadre relatif au nouveau contexte réglementaire en portant une attention particulière aux nouvelles situations de précarité.

Point financier

Le compte de résultat 2020 reste en cours de validation. Le travail s'engage avec Me Ancelet, notre expert-comptable.

Quelques faits notables propres à 2020

- L'activité partielle a été sollicitée en Avril et Mai 2020 à hauteur de 854h (Pour comparaison, le temps de travail mensuel cumulé de l'association s'élevait 946h à cette période) A ce titre l'Etat a versé à l'association 7944€.
- En 2020, de nombreux partenaires financiers ont décidé de maintenir leur soutien en totalité dès lors que l'activité initiale a été engagée, même partiellement.

- Au sortir du confinement, l'association a saisi les nouvelles opportunités émises par les pouvoirs publics et organismes sociaux pour déployer des offres de services en réponse aux conséquences de la crise sanitaire et imprévues en début d'année 2020

Dès lors, la conjugaison de ces éléments a permis à l'association de maintenir ses ressources financières dans les mêmes dimensions, et au-delà, que les exercices précédents.

Budget prévisionnel 2021 : Validé à l'unanimité par les membres présents.

Activité 2021

Seniors

Mr Coustenoble, directeur de la maison de retraite d'Origny en Thiérache, témoigne de la qualité des **interventions d'accompagnement aux usages du numérique** réalisées par Pauline Pronau et Ludmila Remy au sein de l'établissement depuis début février 2020.

Prochaine distribution des éditions de : *La gazette des aînés / La formidable épopée des voitures à pédales / 1940 épisodes d'exodes : les axonais face aux forces de l'axe.*

L'ensemble de ces productions est issu du travail de collecte de mémoire réalisé par Pauline Pronau et Ludmila Remy.

Mise en Ligne prochaine du MICMAC (Avril ?), musée virtuel destiné à inventorier sous format numérique tout objet (cartes postales, anciennes cartes d'écoles, outils agricoles, objets du quotidien, photographies d'époque...) issues de nos campagnes et autour duquel un habitant souhaite raconter son histoire.

Outil à forte dimension participative : Remarque est produite que son fonctionnement – épanouissement – demandera une communication importante afin qu'un maximum d'habitants s'empare de ce support dont la vocation demeure de promouvoir la mémoire et le patrimoine de Thiérache et de vulgariser les usages du numérique auprès des seniors.

MICMAC sont les initiales de Monographie Interactive Culturelle et Manufacturée des Artefacts des Campagnes

40 ans de l'association - 4 formats d'actions :

- **La réalisation d'une vidéo** retraçant les activités de l'association depuis sa naissance, alimentée de témoignages de bénévoles ressources, jalonnée d'images issues des archives collectées par Claude Noiron, organisée autour des actions remarquables pilotées par l'association. Travail engagé à l'heure actuelle.
- **La réalisation d'une exposition** mettant en valeur les archives en notre possession organisé autour de stands par période. Construite conjointement avec les personnes, souvent âgées, ayant participé aux activités de l'association. Les modalités de mise en œuvre de celles-ci sont en construction. Nous sommes notamment face à la difficulté d'une réalisation scénographique artistique. En cette faveur, nous sommes à la recherche d'intervenants qualifiés en la matière.
- **L'édition d'un livre**, recueil de témoignages, retraçant le parcours de l'association
- **La réalisation d'un temps festif**, à l'image des anciens bals populaires au sein des villages.

Mis à jour depuis l'annonce gouvernementale du 19 mars 2021 : Initialement l'ensemble de cet évènement devait se tenir au mois de mai 2021. Nous détenons les devis de l'ensemble des intervenants enrichissant ces différents temps. La commune de Saint Michel acceptait de mettre à disposition de l'association la salle béton du Cloître de l'Abbaye et la cour du musée pour le bal populaire. Au regard

des dernières annonces du 19 mars, décision a été prise de reporter cet évènement afin d'envisager sa réalisation dans un meilleur climat de sérénité. Le mois de septembre 2021 est envisagé. Il reste à contacter les différents intervenants afin de connaître leur disponibilité et de consulter la commune de Saint Michel pour le prêt des locaux sur le site abbatial sur une période dense d'évènements telles les Confirrelles.

Jeunesse

La Campagne des ALSH est engagée. En l'état actuel, les protocoles ACM transmis régulièrement par les services SDJES02 instaure un cadre de fonctionnement permettant l'ouverture de nos accueils extrascolaire. Nous ouvrirons au titre de ces protocoles et en accord avec les municipalités mettant à disposition leurs locaux indispensable au bon fonctionnement de cette activité.

Les dates d'ouverture prévues sont :

- Du 26 avril 2021 au 7 mai 2021 à Buire
- Du 12 Juillet 2021 au 6 aout 2021 à Aubenton, Buire, Mondrepuis, Origny en Thiérache et Saint Michel

En 2021, après des temps de concertation en 2020 avec les élus et équipe municipale, la commune de Saint Michel nous a délégué la gestion de ses accueils de Loisirs. L'accueil se déroulera sur le site Abbatial de Saint Michel.

Comme justement remarqué par Christian Vieville et d'autres représentants de communes, la communication n'a pas encore été réalisée sur cette future offre de service :

- L'urgence étant de réaliser rapidement celle de l'accueil de Printemps à Buire. La communication sera publiée sur les réseaux sociaux pour le 19/03/2021 et distribuée dans l'école de Buire et alentours la semaine du 22/04 au 26/04.
- Concernant les accueils de l'été, nous engagerons la communication et la distribution des dossiers d'inscription en mai 2021.

La trousse à projet : Réalisation d'ateliers auprès des parents d'élèves de premier degré (hors maternelles) afin de faciliter la relation numérique avec les écoles. Dispositif d'Etat, financé par la Caisse des dépôts et consignations. Antoine Le Corre bénéficie du premier cursus de formation en vue d'expérimenter 4 ateliers à l'école d'Aubenton de Mai à Juin 2021.

Marie Chantal Cauchy évoque l'intérêt de l'école de Saint Michel pour cette proposition. L'association s'engage à déployer les ateliers sur plusieurs écoles de la CC3R à l'entrée de septembre 2021 et à l'issue de l'évaluation de l'expérimentation conduite fin d'année scolaire 2021 à Aubenton.

Ce programme est une composante des territoires numériques éducatifs pour lequel notre département a été sélectionné avec deux autres par le ministère de l'éducation Nationale pour mener une première expérimentation nationale.

Famille

Renouvellement des activités telles que conduites l'année dernière. Fabien Cartigny indique que le travail d'accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux prescrits dans le cadre de notre réponse à l'appel à projet « **temps d'activités bénévoles** » auprès du conseil départemental de l'Aisne occupe de nombreuses heures de temps de travail. Fanette Carlier et Julien Florent consacrent d'importantes parts de leur temps de travail à cet accompagnement. A ce titre ils obtiennent de bons

résultats entraînant la confiance des travailleurs sociaux du Département dans cette action. Maintenant, l'association doit préserver l'équilibre de ses activités en restant vigilant que cet accompagnement ne cannibalise pas la réalisation des autres activités du secteur famille. Des échanges entre Thierry Dollé et Fabien Cartigny, il ressort encore une incertitude conséquente des périodes de confinement 2020 quant aux modalités de financement de l'action. Le Conseil départemental de l'Aisne devrait nous apporter sa réponse définitive lors du second trimestre 2021.

Les activités parentalité continuent de se tenir de manière irrégulière. En effet, elles souffrent des aléas de la législation en matière de normes d'accueil des publics. Depuis maintenant fin février le cadre semble stabilisé, ce qui nous a permis d'ouvrir et de créer une dynamique de groupe favorisant une meilleure fréquentation des accueils.

Le Groupe bénévoles de famille gagne en autonomie. Il se mobilise deux fois par semaine pour préparer le séjour VACAF envisagé fin juillet dans le Jura. 22 personnes prévues au départ.

A noter que **la réglementation actuelle impacte l'équilibre économique des projets collectifs** conduits par les familles. Celles-ci se mobilisent régulièrement pour générer de l'autofinancement en faveur de leurs activités. Aujourd'hui, les contraintes liées à la réalisation d'évènements sur l'espace public freinent largement ces initiatives. Si cette situation perdure, nous nous orientons vers des activités déficitaires, notamment celle du séjour VACAF d'été, où, pour exemple, l'année dernière avait été collecté 1500€ par les familles par l'intermédiaire vente de petite restauration sur les événements du centre. Bien qu'ils construisent des initiatives en la matière en ce moment même, il semble difficile que celles-ci génèrent une telle somme.

Perspectives

Conseiller numérique : Il s'agit d'une fonction soutenue financièrement en presque totalité par l'Etat pour une durée de 2 ans. Poste initialement réservé aux collectivités territoriales, l'Etat a décidé d'ouvrir l'éligibilité aux associations de solidarité. La mission de ce conseiller consiste en l'accompagnement de toutes démarches numériques sur les plateformes administratives dématérialisées. En soi, il s'agit d'une émanation du dispositif Maison France Services. Pour cette raison, contact a été noué avec Anne Adam, administratrice au sein de l'association et responsable de la Maison France Services d'Hirson afin d'évaluer la dimension partenariale et coopérative de notre initiative avec les missions Maison France Services. Quelque serait le porteur de cette nouvelle fonction, il s'agira de lui octroyer une dimension itinérante forte afin de couvrir les besoins des habitants de la communauté de communes au plus proche de leur lieu d'habitation.

La T@mbouille : projet déposé dans le cadre des financements France Relance. Réponse en Avril. Au regard de la hauteur de sollicitation, 55 000€, la réponse de l'Etat déterminera la poursuite ou non de ce projet à moyen terme. Dans son contenu, cette initiative veut lutter contre la précarité alimentaire, promouvoir les principes de l'alimentation durable, lutter contre l'isolement social en agissant directement au sein des villages. Pour ce faire, nous sollicitons l'Etat au titre de l'acquisition d'une cuisine mobile dont nous organiserons l'itinérance des permanences au sein des villages. L'idée est de créer un point de fixation autour duquel les habitants ruraux pourront se réunir, bénéficier de plusieurs services et participer à des animations.

Saint Michel, le 23 mars 2021

Le Président

Claude Noiron

C. Socioculturel APTAHR
BP 15 - 36 Bd Savart
02830 Saint-Michel
Tél. 03 23 98 63 93

